

Au sommaire

Action du 23 mars
Retraites
Réforme fiscale
Agenda Social

Numéro 2
Avril 2010

Nous contacter

Section **F.O.-DGFIP** de la
GIRONDE, 24 rue
François de Sourdis 33060
BORDEAUX Cedex
Tél. : 05-56-90-77-44
Fax: 05-56-93-27-14
Mèl :
fo.033@dgfip.finances.gov.fr

**Secrétaire
départementale:**
Corinne PIAULET
Tél.: 05-56-24-81-53
Local syndical Cité adm.

Secrétaires adjoints:
Alain BOUTAREAUD
Tél.: 05-56-90-78-41
TG service de la Dépense

Frédéric COUSIGNE
Tél.: 05-56-90-77-44
Permanent FO DGFIP

Michelle DECAUZE
Tél.: 05-56-90-78-11
TG service de la Dépense

Olivier DUBARRY
Tél.: 05-56-24-80-83
CDI Bordeaux Talence

Trésorier :
Michel LABOUAL
Tél.: 05-56-90-76-00
TG Pensions

FO dans l'action le 23 mars



A Bordeaux, comme à Paris d'ailleurs, le rassemblement FO fut couronné de succès. Plus de 400 militants sont venus écouter l'allocution du Secrétaire Général de l'Union Départementale devant la préfecture.

A cette occasion, une délégation a été reçue par la représentante du préfet. Cette délégation a précisé nos revendications et a affirmé au représentant de l'état la détermination de FO à les défendre.

La retraite et la santé ...

«L'espérance de vie approche les 100 ans», affirme sans rire la présidente du MEDEF pour demander le relèvement de l'âge légal de la retraite. Souhaitons lui qu'elle y arrive...

Seulement voilà, selon les chiffres d'Eurostat, l'institut de statistiques de l'Union européenne, «**L'espérance de vie en bonne santé**», c'est-à-dire sans limitation d'activité (ou sans incapacité majeure liée à des maladies chroniques ou aux séquelles d'affections aiguës ou de traumatismes), elle, a baissé en France pour les femmes entre 2005 et 2007, passant de 64,3 à 64,2, et quelque peu augmentée pour les hommes, passant de 62,7 en 2006 à 63,1 en 2007.

Cette espérance de vie en bonne santé est donc aujourd'hui pour les salariés de 63 ou 64 ans.

Certes, il s'agit d'une moyenne, mais nous sommes bien loin de l'image idyllique relayée par les médias de retraités en pleine forme se dorant la pilule sous les cocotiers...

Il est à noter que le gouvernement, pourtant si prompt à se référer aux statistiques (mais peut-être surtout celles qui les arrangent...) se garde bien d'évoquer ce fait.

Force ouvrière en tout cas, sera là pour le lui rappeler.

**Pour Force Ouvrière c'est clair.
C'est non à l'allongement de la durée de cotisations !
Et pour vous ?**

Le 23 mars FO a choisi de se mobiliser seul sur le dossier des retraites. Mais si à Force Ouvrière nous avons fait le choix de nous mobiliser en marge de l'intersyndicale, c'est qu'à **Force Ouvrière nous gardons à l'esprit la façon dont s'est déroulée la mobilisation intersyndicale de 2003 contre la précédente réforme des retraites**, pour le résultat que nous connaissons...

Si besoin est, rappelons qu'à l'époque, malgré l'affichage de l'unité intersyndicale, certains syndicats avaient alors signé l'accord sur la réforme voulu par le gouvernement pendant que d'autres hésitaient à prendre leur responsabilité et à s'engager vers le durcissement du mouvement, laissant au final de nombreux salariés grévistes sur leur faim.

Cela pour une raison simple, c'est qu'**il ne suffit pas de s'afficher main dans la main mais bien d'avoir des revendications communes et claires** pour que l'unité syndicale, avec les salariés, soit en mesure de faire reculer le gouvernement.

Pour Force Ouvrière il est hors de question de renouveler ce scénario, et c'est bien parce que **les syndicats ne défendent pas tous les mêmes revendications** que nous ne nous sommes pas associés à l'appel intersyndical pour la journée du 23 mars.

Car la question centrale est bien de savoir ce à quoi on s'oppose, ce que l'on défend comme **revendications** dans les cortèges de manifestants. Ainsi, si l'ensemble des syndicats se montre opposé à la remise en cause de l'âge légal de départ à la

retraite au-delà de soixante ans il n'en est pas de même quant à la remise en cause du nombre d'annuités nécessaires pour une retraite à taux plein.

Mais **que vaut la revendication du maintien de l'âge légal de départ à la retraite à soixante ans s'il l'on est obligé de cotiser 43, 44, 45 ans ?**

A la lecture de la presse des grandes confédérations syndicales nous ne pouvons que faire le constat qu'aucune d'elles à part FO n'exprime nettement son opposition à l'allongement de la durée de cotisation.


Alors disons le tout net, aujourd'hui **Force Ouvrière semble être la seule confédération à s'opposer clairement à l'augmentation de la durée de cotisation**. 40 ans c'est déjà trop !

De plus, les retraites étant financées par la masse salariale, (plus il y a de salariés, plus les salaires sont élevés, plus les caisses de retraite sont financées), **défendre notre système de retraite revient de fait à défendre l'emploi et les salaires**.

C'est en faisant cette analyse que **force ouvrière considère que la défense de notre système de retraite est la priorité du moment**. N'oublions pas que la réforme doit être bouclée et votée en septembre. **Il est urgent de réagir**.

En ce sens, Force Ouvrière invite tous ceux qui s'opposent à l'allongement de la durée de cotisation à participer à ses actions.

FO, moi j'adhère :

 FO <i>Gironde</i> <i>la force syndicale</i> DGFIP	BULLETIN D'ADHESION	
	NOM :	PRÉNOM :
GRADE :	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%	
AFFECTATION :		
déclare adhérer au Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques (F.O.-D.G.F.I.P.)		
Fait à	le (signature)	
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu		

Impôts:

FO prône une réforme en profondeur

Suppression de la taxe professionnelle, baisse de la TVA dans la restauration, plafonnement de l'impôt sur le revenu des plus riches sont quelques exemples de la politique de diminution de la fiscalité menée par le gouvernement. Baisser l'impôt est une mesure a priori sympathique. A y regarder de plus près, elle est démagogique et injuste.

Le dogme du moins d'impôt a généré des pertes de recettes conséquentes pour l'État. Privilégier ainsi la réduction de la dépense publique au profit d'une minorité aisée et au détriment du plus grand nombre aggrave les inégalités. Pour Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la Confédération FO, "une réforme fiscale d'ampleur, favorisant la justice et la redistribution est aujourd'hui une urgence absolue"

A quoi sert l'impôt ?

Les impôts ont plusieurs fonctions.

Ils servent d'abord à financer les biens et services publics. Si les recettes fiscales baissent, ce sont les moyens du service public, par exemple de l'éducation ou de la santé, qui sont affaiblis.

Ils permettent aussi à l'Etat de peser sur l'investissement ou la consommation et donc sur l'économie dans son ensemble. Ils financent en partie la protection sociale et contribuent à redistribuer les richesses et à corriger les inégalités de revenus.

Ce dernier aspect, considéré comme primordial par FO, est de plus en plus remis en cause. Sous couvert d'alléger le coût du travail, on a allégé le poids de la charge fiscale des entreprises, des capitaux et des plus hauts revenus.

L'impôt sur le revenu: une peau de chagrin

Si les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) sont, en France, légèrement supérieurs à la moyenne européenne, le poids de l'impôt sur le revenu y est particulièrement faible : à peine 6,6% de ces prélèvements, pour 8,4% dix ans plus tôt. Par comparaison, les recettes de la TVA représentent 16,7% de ceux-ci et la CSG

9,6%. Or, la TVA est un impôt indirect, injuste dans son principe puisqu'elle frappe tous les ménages, indépendamment de leur revenu. L'impôt sur les sociétés ne compte plus que pour 5,6% des recettes fiscales et sociales.

Plus l'impôt sur le revenu baisse, plus l'effet de redistribution et de réduction des inégalités par la fiscalité diminue.

La progressivité de l'impôt en baisse

Le nombre de tranches d'imposition est passé de 14 à 5 en douze ans, de 1986 à 2008. De plus, le taux de la tranche la plus élevée est tombé de 65% à 40%. Plus le plafond de cette tranche est bas, moins il y a de tranches d'imposition, moins l'impôt sur le revenu joue son rôle de redistribution. Si on y ajoute différentes niches fiscales qui permettent de diminuer la base imposable ou l'impôt lui-même, on constate que l'impôt ne peut plus jouer son rôle.

FO veut redonner sa place à l'impôt sur le revenu

Il n'est pas populaire de critiquer des baisses d'impôt. Mais si l'objectif est de préserver voire de renforcer le service public, d'utiliser l'impôt pour réduire les inégalités, il faut rééquilibrer la part de l'impôt direct, sur le revenu, par rapport aux impôts indirects, comme la TVA.

Force Ouvrière propose ainsi :

- d'accroître le nombre de tranches d'imposition à 10 tranches avec une progressivité plus faible entre tranches, de l'ordre de 5%, pour que les franchises de seuils soient moins brutaux ;
 - d'abroger le bouclier fiscal pour les plus riches ;
 - de supprimer des niches fiscales injustifiées ;
 - de passer le taux de la tranche supérieure à 50%.
- Sur ce dossier complexe, FO a pris date. Inverser cette tendance lourde de la baisse de la fiscalité prendra du temps. Mais la préservation des services publics et la réduction des inégalités passeront aussi par là.

AGENDA "ANTI" SOCIAL

C'est sur fond de remaniement ministériel au lendemain des élections régionales, que le nouveau ministre du travail a tenu la réunion de présentation de l'agenda social pour la fonction publique ce vendredi 26 mars 2010, date prévue il y a plusieurs semaines. Monsieur Woerth a changé de ministère passant du budget au travail mais il a conservé dans ses attributions la fonction publique ; un secrétaire d'Etat étant même nommé à cet effet.

Ce sont là les seules nouveautés car les annonces (où l'absence d'annonce) confirment la volonté du gouvernement de s'attaquer à la fonction publique et aux fonctionnaires. Il poursuit à un rythme soutenu la révision générale des politiques publiques, la réforme territoriale, la loi hôpital patients santé et territoires, avec leur cortège de suppressions d'emplois (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite), de suppressions de services, de restructurations tout azimut.

Rien sur l'emploi

L'emploi était complètement absent de l'expression ministérielle. Concernant les contractuels, si le ministre se dit prêt à aborder le dossier des non titulaires, il réfute toute « régularisation massive » et tout nouveau plan de titularisations. Il préfère promouvoir une politique de « gestion des ressources humaines » visant à accompagner la loi mobilité adoptée l'année dernière.

Conséquences : plus de précarisation dans les emplois, moins de services publics, plus de dégradation des conditions de travail !

Rien sur les salaires

La politique salariale proposée frise l'anémie. Si M. Woerth annonce une négociation cette année (en juillet !) concernant les années 2011, 2012 et 2013, il poursuit la déconnexion de l'évolution de la valeur du point d'indice de celle des prix. Il privilégie les mesures d'individualisation de la rémunération au travers notamment un régime indemnitaire valorisant le mérite et les résultats (généralisation de la prime de fonction et de résultat, des mesures d'intéressement, etc.).

Conséquences : perte de pouvoir d'achat, recul du statut, individualisation de la rémunération !

Retraites menacées

Le ministre réaffirme la volonté du gouvernement de s'attaquer aux retraites, « aucun sujet n'est tabou ! » : âge légal de la retraite, durée de cotisation, mesures spécifique à la fonction publique... Pour FO l'enjeu est clair, il s'agit de réaliser des économies et de financer les déficits publics.

Conséquences : recul des droits, mise à mal du code des pensions civiles et militaires, remise en cause de la catégorie active, baisse du niveau des pensions !

Dialogue social détourné

Enfin, n'étant pas à une contradiction près, le ministre confirme que la loi portant rénovation du dialogue social qui va mettre en place les accords majoritaires sera utilisée pour supprimer la catégorie active des personnels paramédicaux et instaurer l'intéressement collectif, deux dispositions que les organisations syndicales ont rejeté !

Conséquences : le gouvernement se moque du dialogue social, des organisations syndicales et des personnels.

Force Ouvrière dénonce le contenu de cet agenda dit social qui ne répond en rien aux attentes et revendications des fonctionnaires et agents publics. Force Ouvrière invite le Gouvernement à revoir sa copie sous peine de s'exposer à une détérioration profonde du climat social.

**Pour vos informations
sur la DRFP 33**

une seule adresse :

<http://www.fo-dgfp-sd.fr/033>